



**mouvement
écologique**

2 ans de gouvernement CSV-DP :

Où en sommes-nous ? Où nous mène le voyage dans le domaine de la durabilité ?

Le Premier ministre Luc Frieden a récemment dressé un bilan positif des deux premières années d'activité de son gouvernement.

Malheureusement, l'analyse de la plateforme *Mecoskop* du Mouvement Ecologique dresse un tout autre tableau (www.mecoskop.lu). Celle-ci évalue la mise en œuvre de 77 promesses centrales du gouvernement CSV-DP issues de l'accord de coalition dans le domaine du développement durable. Le bilan après deux ans est décevant à cet égard : sur les 77 déclarations du gouvernement,

- 38 n'ont pas été abordées, soit plus de la moitié ;
- 38 se trouvent dans une première phase de mise en œuvre ;
- une seule se trouve dans une phase avancée de mise en œuvre ;
- aucune mesure n'a été mise en œuvre dans son intégralité.

Il est compréhensible qu'après deux ans, seules quelques promesses aient pu être mises en œuvre. Il est toutefois absolument incompréhensible que davantage de dispositions du contrat de coalition n'aient pas été abordées. Le fait que la moitié des mesures enregistrées dans le Mecoskop en soient encore au stade « aucun progrès » est très préoccupant. On aurait également pu s'attendre à ce qu'un plus grand nombre de projets se trouvent à un stade avancé de mise en œuvre. En effet, on sait que les deux premières années d'un mandat gouvernemental sont particulièrement importantes pour que les projets aient une chance réelle d'être réalisés au cours de la période de coalition.

**Il faut donc malheureusement constater que ce gouvernement ne répond pas (encore) aux exigences qu'il s'est lui-même fixées.
Dans le domaine du développement durable, il ne met pas (encore) suffisamment en œuvre ce qu'il a promis aux électeurs.**

Il convient de souligner que cette situation est d'autant plus problématique que l'accord de coalition n'a déjà pas repris de nombreux instruments indispensables en matière de durabilité (notamment une réforme fiscale durable). Si les instruments restants, qui constituent déjà un affaiblissement des nécessités, ne sont pas mis en œuvre ou ne le sont qu'avec hésitation, cela sera extrêmement problématique pour l'avenir du Luxembourg.

Remarque : le Mouvement Ecologique a rendu compte de l'état d'avancement de la mise en œuvre en toute bonne foi. Il n'est toutefois pas exclu que le Mouvement Ecologique ignore certaines mesures prises en application de l'accord de coalition. Ces lacunes seront comblées dès que les informations correspondantes seront disponibles. Toutefois, les développements ponctuels ne devraient pas modifier l'image globale du travail du gouvernement.

1. Principal défaut : l'attitude problématique du gouvernement face aux défis sociaux et écologiques actuels

Le gouvernement affirme régulièrement qu'il élabore une politique dans laquelle il souhaite « *emmener* » les citoyens avec lui. À première vue, cela semble positif. Mais lorsqu'on examine de plus près cette politique qu'il qualifie lui-même de « *pragmatique* », on se rend compte qu'il s'agit en grande partie d'une formule rhétorique.

Car le gouvernement **NE PREND PAS LES GENS AVEC LUI !** Certes, le préfinancement des installations solaires ou la promotion de la consommation propre d'électricité solaire sont des mesures positives. Il en va de même pour l'organisation d'un concours visant à promouvoir des initiatives individuelles en faveur d'un environnement plus vert dans les communes ou l'élaboration d'une stratégie d'adaptation au changement climatique. Mais quelques mesures positives, souvent ponctuelles, ne permettent en aucun cas de donner vie aux déclarations du gouvernement ou de prouver que le travail du gouvernement garantit que le modèle social et économique du Luxembourg est conforme aux objectifs du développement durable ! Une politique qui garantit que le Luxembourg ne sera pas le deuxième pays au monde (après le Qatar) à atteindre le « *jour du dépassement* » dès le mois de février !

Mais la grande question qui se pose ici est surtout : OÙ ce gouvernement veut-il réellement emmener les gens ? Le gouvernement reste redevable d'une réponse, par exemple dans le domaine de la protection de la biodiversité ou du développement durable de l'agriculture. Le Mouvement Ecologique saluerait expressément que le gouvernement approuve les transformations nécessaires, fixe des objectifs fondés sur des connaissances scientifiques et crée les conditions-cadres requises pour leur mise en œuvre d'une manière socialement acceptable. À cette fin, un échange ouvert devrait avoir lieu, entre autres, dans ces domaines.

Il existe suffisamment de messages positifs à transmettre pour indiquer où le voyage devrait/doit mener et pourquoi la transition socio-écologique est souhaitable :

- D'un point de vue scientifique, cela est tout d'abord indispensable si nous ne voulons pas détruire nos propres moyens de subsistance, compte tenu également de l'évolution économique et démographique du Luxembourg ;
- Les localités verdoyantes dans le cadre de concepts communaux de verdure (!) les rendent plus agréables à vivre, favorisent la cohésion et sont également importantes du point de vue de l'adaptation au climat et de la protection de la santé ;

- Si nous réussissons maintenant la transition énergétique à tous les niveaux, y compris dans le domaine de la planification thermique, nous deviendrons moins dépendants des importations de gaz et d'électricité, dont nous ne pouvons influencer les prix, et nous serons également moins exposés aux tensions géopolitiques – ce qui est dans l'intérêt de tous, y compris de l'économie;

- Miser dès maintenant sur l'agriculture biologique et l'amélioration des structures de transformation offre aux agriculteurs des perspectives d'avenir sûres, les rend moins dépendants du marché mondial et protège davantage notre environnement et leurs bases de production ;

- La préservation de la biodiversité n'est pas seulement une question de préservation de notre environnement et de notre qualité de vie, mais également une nécessité d'un point de vue économique : elle est à la base des performances économiques, notamment pour l'agriculture et le tourisme.

- Une consommation moindre, une répartition plus équitable, la préservation des ressources, etc. augmentent également le bien-être, et une meilleure répartition sociale des richesses réduit les tensions sociales.

La liste pourrait être allongée à l'infini. Il est seulement regrettable que le gouvernement ne formule pas plus clairement ces objectifs et les moyens de les atteindre, qu'il n'implique pas tous les acteurs, notamment la société civile, dans la discussion et qu'il ne cherche pas à convaincre la population de manière consciente et active de l'intérêt de ces solutions.

Il n'y a pratiquement pas de messages clairs sur ce à quoi pourrait ressembler une vision positive de l'avenir / un avenir positif dans le respect des limites des écosystèmes et pourquoi cela est nécessaire.

Non : sous le slogan « *emmener les gens avec soi* » et « *ne pas les agacer* » – c'est-à-dire miser souvent sur des mesures purement volontaristes plutôt que structurelles –, se cache en grande partie une politique de l'autruche menée par l'actuel gouvernement CSV-DP, une politique qui, dans un certain sens, consiste à « *continuer comme si de rien n'était* ».

Pour cela, la politique doit jouer un rôle moteur. Or, le gouvernement actuel ne le fait pas suffisamment dans le domaine du développement durable !

2. Priorité aux intérêts économiques à court et moyen terme – manque de compréhension de l'écologie

Dans la presse, le Premier ministre Luc Frieden est souvent qualifié de « *PDG* ». Malheureusement, cette appellation décrit assez bien le travail du gouvernement dans le domaine du développement durable. En effet, l'ensemble du travail du gouvernement semble vouloir subordonner tout le reste au développement économique à court et moyen terme. Des mesures écologiques individuelles sont certes prises, mais uniquement dans la mesure où elles ne semblent pas compromettre les intérêts économiques à court terme.

Le Mouvement Ecologique est tout à fait conscient qu'il est particulièrement difficile, en cette période, de consolider la place économ-

ique luxembourgeoise. Cependant, à moyen et long terme, celle-ci n'aura de chance de s'en sortir que si la nécessaire restructuration de l'économie s'effectue dans le sens du développement durable. Dans cette optique, de plus en plus d'associations industrielles s'expriment, comme la « *Fédération allemande pour le développement durable* » à propos de la loi omnibus de l'UE : « *À l'échelle européenne, 48 % des personnes interrogées confirment que les normes de durabilité constituent un avantage concurrentiel à long terme. 53 % s'attendent à un renforcement de l'industrie européenne de la sous-traitance grâce à des obligations de diligence ambitieuses.* »

Mais le gouvernement ne semble pas avoir adopté ce point de vue. Au contraire, sa devise semble être : la croissance économique comme objectif premier. Et pour « embellir » cette primauté de l'économie sur tout le reste, il ajoute : car c'est seulement ainsi que nous pouvons encore nous permettre une politique sociale et écologique.

Le gouvernement semble prisonnier de cette façon de penser dépassée. N'est-il pas absurde de vouloir d'abord détruire les bases de notre existence pour mieux les protéger ensuite ? De plus, les crises semblent être devenues la nouvelle norme. Si, en période de crise, la seule thèse défendue est que la croissance est la solution, nous nous retrouvons alors dans une spirale qui ne résoudra aucun problème à long terme. La croissance de certains segments tels que les énergies renouvelables et l'économie circulaire est certes judicieuse, mais pas la croissance comme une fin en soi, avec une augmentation de la consommation, de l'exploitation des ressources, de la consommation d'énergie, etc. Au lieu d'une croissance accrue, les questions de justice distributive peuvent également faire partie de la solution.

Chaque jour où notre système économique n'est pas progressivement transformé dans le sens du développement durable et du respect des limites planétaires est un jour perdu. Cela ne fait qu'accroître la pression pour agir, pour réussir la transition à l'avenir encore plus rapidement.

dément et avec des ruptures plus importantes – car il est inévitable que notre économie devra à l'avenir tenir davantage compte des lois de la nature. La question est seulement de savoir quand la transition sera mise en œuvre et si elle se fera en douceur ou si des ruptures radicales seront nécessaires d'ici 10 à 20 ans au plus tard. (Pour rappel, si la sortie des énergies fossiles avait été engagée plus tôt, comme l'ont demandé de nombreuses ONG, économistes progressistes et entreprises, nous ne serions pas exposés dans une telle mesure aux effets de la guerre en Ukraine dans le domaine énergétique).

De plus, on a l'impression que le gouvernement croit que les lois de la nature peuvent être subordonnées au système économique ! Une erreur, tout comme l'espoir que le changement climatique et la perte de biodiversité puissent faire une pause, car les réformes nécessaires à leur protection nous semblent « inopportunnes » et nous avons d'autres crises à gérer.

La pensée de certains membres du gouvernement est marquée par l'idée que l'économie est une « realpolitik » et qu'elle doit déterminer les autres politiques sectorielles. C'est tout le contraire : donner la priorité aux questions écologiques, c'est faire de la realpolitik, c'est simplement tenir compte des lois de la nature et garantir ainsi que l'avenir des générations futures ait encore un fondement.

Zitiert sei aus dem "Avis de la Cour des comptes sur le projet de budget de l'Etat pour l'exercice 2026"

"Pertes économiques

Selon l'Agence européenne pour l'environnement (AEE)60, les catastrophes climatiques (tempêtes, précipitations intenses, inondations) ont généré un coût total de 1.409 millions d'euros en pertes économiques pour le Luxembourg sur la période 1980-2024. La majorité de ces dommages financiers (1.120 millions d'euros) est attribuable aux tempêtes, à la grêle et aux précipitations intenses. Les inondations, qu'elles soient fluviales ou pluviales, représentent les 289 millions d'euros restants. Il est à noter qu'aucune perte économique directe n'a été recensée dans le rapport pour les canicules, les sécheresses ou les épisodes de gel.

Compte tenu de sa superficie, le Luxembourg n'a, de fait, pas enregistré les pertes économiques les plus importantes en termes absolus. Néanmoins, en termes relatifs, le pays se positionne parmi les plus impactés.

Plus précisément, il se classe au troisième rang de l'Union européenne pour les pertes économiques par km², s'établissant à 543.089 euros/km². Il est devancé par la Belgique (600.130 euros/km²) et la Slovénie, cette dernière occupant la première place avec 911.559 euros/km².

De surcroît, le Luxembourg se positionne au deuxième rang s'agissant des préjudices économiques par habitant, enregistrant un montant s'élevant à 2.980 euros par résident."

3. Des mesures purement ponctuelles ne permettront pas d'atteindre les objectifs visant à préserver les moyens de subsistance et à façonner un avenir positif

En examinant l'analyse du Mecoskop, on constate que ce n'est pas comme si rien ne se passait. Le préfinancement dans le domaine de l'énergie solaire est abordé, l'extension du tramway et du tramway rapide progresse (même si c'est un peu plus lentement en raison de diverses modifications apportées aux plans initiaux), des travaux préparatoires ont été réalisés pour la stratégie européenne « nature renaturation », des mesures visant à améliorer le transport ferroviaire sont prises, des projets ponctuels visant à verdier les localités sont encouragés, des efforts sont faits pour améliorer les possibilités de reprise d'exploitations agricoles, etc.

C'est certainement positif. Mais il ne faut pas se leurrer. Ces initiatives importantes ne doivent pas occulter le fait que, dans les faits, les mesures prises sont globalement disproportionnées par rapport aux besoins. Ce qui détermine si les initiatives prises sont suffisantes, ce n'est pas l'ampleur des efforts déployés par un ministère, mais la mesure dans laquelle les objectifs fixés (dans les domaines du climat, de la biodiversité, de la protection des ressources, etc.) sont atteints.

Le fait est que ces mesures isolées n'ont pas pour effet, entre autres, de

- l'extinction des espèces dans notre paysage ou la situation problématique des cours d'eau a pu être endiguée grâce aux pratiques agricoles actuelles ;
- la transition énergétique progressait suffisamment dans tous les secteurs – la réduction effectivement nécessaire des émissions de CO₂ serait réalisée à moyen et long terme, notamment au niveau des bâtiments ou du secteur industriel ;
- un développement harmonieux du pays soit assuré par une planification territoriale forte et que, par exemple, le développement urbain, les infrastructures routières et les zones d'activité ne remettent plus en cause la préservation des zones vertes ;
- une refonte du système économique et des processus de production soit menée de manière plus intensive dans le sens du développement durable (en matière de consommation d'énergie,

gie et d'émissions de CO₂, d'utilisation des ressources, d'économie circulaire, etc.) ;

Le travail du gouvernement reste donc très loin des exigences requises en matière de développement durable. Le Luxembourg doit évoluer beaucoup plus rapidement sur les questions importantes liées à la transition, sans quoi notre pays ne sera pas suffisamment résilient pour affronter l'avenir.

Il existe bien sûr des approches positives, comme par exemple l'intégration du PIBien-être dans le budget 2026. Il faut saluer le fait que cette dimension ait été intégrée pour la première fois dans le budget. Seulement, le PIBien-être ne fait l'objet que de deux pages, sous forme d'annexe, sans aucune influence sur la politique de dépenses du gouvernement, ce qui devrait pourtant être l'objectif. La Chambre des salariés a ainsi calculé que seuls 14 % environ des fonds du budget de l'État sont dépensés dans le sens du PIBien-être. En outre, les 5 (!)

indicateurs sélectionnés pour évaluer le PIBien-être sont extrêmement discutables et peu significatifs. Pour le domaine de l'environnement, par exemple, c'est la proportion de particules fines dans l'air qui a été choisie. Aussi importante que soit leur réduction, cette pollution n'est en aucun cas représentative du problème réel.

Autre exemple : les émissions de CO₂ et le respect des objectifs de réduction obligatoires. Le Luxembourg atteint actuellement les objectifs de réduction des émissions de CO₂, comme le souligne régulièrement le gouvernement. Mais en réalité la baisse des émissions reste insuffisante par rapport aux objectifs et l'accumulation de retards surtout dans deux secteurs se renforce chaque année – il semble également que des cibles déjà entérinées soient remises en cause dans ces secteurs centraux (e.a. l'industrie). Une discussion honnête sur la mise en œuvre, qui pourrait également conduire à un débat ouvert sur les améliorations à apporter au plan climatique et social, devrait prendre une autre forme.

4. Un ministère de l'Environnement, de la Biodiversité et du Climat avec un faible poids politique - absence d'intégration des questions écologiques dans les ministères sectoriels

Selon les médias, le ministre de l'Environnement Serge Wilmes a joué un rôle positif lors de la conférence mondiale sur le climat COP30 à Bélem. Cette attitude est à saluer.

Mais au Luxembourg même, il est impossible de dire dans quels domaines la politique environnementale a réellement progressé au cours des deux premières années du mandat du gouvernement. Il est également impossible de savoir quels objectifs, priorités et axes le ministère de l'Environnement souhaite mettre en avant pour le reste de la législature.

Au contraire, on a l'impression que le ministère de l'Environnement tire régulièrement la carte du perdant sur des questions pertinentes qui concernent d'autres ministères sectoriels. Réforme de la politique agricole, arrêt de l'imperméabilisation des sols et du morcellement du paysage, renforcement de la préservation de la biodiversité, création d'un cadre juridique pour la protection des sols... la voix du ministère de l'Environnement est à peine audible au niveau national.

Ce ministère de l'Environnement manque tout simplement de visibilité. Il serait injuste d'en imputer la responsabilité (unique-ment) à l'actuel ministre de l'Environnement. Il faudrait plutôt intégrer la politique environnementale dans tous les départements gouvernementaux, car c'est la seule façon de réussir la transition socio-écologique. Une décision gouvernementale serait nécessaire pour que le ministère de l'Environnement se voie confier davantage la mission d'accompagner l'intégration des questions écologiques dans les politiques sectorielles et soit donc davantage impliqué dans leurs travaux en amont.

Il semble que les dossiers avancent lorsqu'ils relèvent clairement de la compétence d'un ministère. Le ministre de l'Économie Lex Delles encourage le développement de l'énergie solaire, tandis que la ministre des Transports Yuriko Backes favorise le développement des transports publics. Mais lorsque plusieurs membres du gouvernement sont concernés (mot-clé : économie circulaire) et qu'il existe éventuellement des intérêts divergents (mot-clé : réduction de l'utilisation des pesticides), la situation est différente. Et ce, même si les membres du gouvernement aiment parler en public de bonne coopération... les faits montrent que la réalité est tout autre.

Chaque fois que des mesures plus structurelles et de plus grande envergure sont nécessaires (et nécessitent une intégration dans d'autres domaines politiques), il manque la force de frappe et la capacité de mise en œuvre. Les mots clés sont les suivants : renforcement de l'aménagement du territoire (est-ce encore un thème de la politique actuelle du gouvernement ?), promotion systématique de l'agriculture biologique, transition énergétique également au niveau des entreprises (les émissions de CO₂ dans le secteur industriel ont actuellement tendance à augmenter) ; réglementations relatives à la construction d'installations solaires, promotion de l'économie circulaire... peu de choses bougent. Même l'Agence européenne pour l'environnement attribue par exemple une mauvaise note au Luxembourg en matière de promotion de l'économie circulaire.

5. Il existe un certain dialogue avec la société civile, mais un véritable échange axé sur la recherche de solutions exige davantage.

Le Mouvement Ecologique est représenté dans toute une série d'instances consultatives publiques, où il apporte une contribution positive et constructive. Le Mouvement Ecologique formule également régulièrement des propositions et des suggestions concrètes en faveur du développement durable (dans le cadre d'avis juridiques, etc.). Pour le Mouvement Ecologique, il est particulièrement important, outre l'accompagnement critique des évolutions sociales, d'élaborer et de communiquer régulièrement des suggestions positives et des visions d'avenir. Par exemple dans le domaine de la végétalisation des localités, de la simplification des procédures dans la loi sur la protection de la nature, du plan climatique ou de sa mise en œuvre socialement acceptable, etc.

Partant de ce constat, le Mouvement Ecologique cherche à promouvoir un échange ouvert entre tous les acteurs et sollicite régulièrement le dialogue avec les ministères et les administrations. Le Mouvement Ecologique a ainsi eu des échanges avec divers membres du gouvernement et les discussions menées jusqu'à présent se sont toutes déroulées dans un climat positif.

De même, le Mouvement Ecologique entretient une bonne collaboration avec les syndicats dans divers dossiers, notamment au niveau du plan climatique et social, pour lequel des propositions communes ont été élaborées.

D'un autre côté, cela ne doit pas occulter le fait qu'il manque un dialogue structuré avec la société civile dans des domaines centraux. Cela est particulièrement regrettable en ce qui concerne le ministre de l'Environnement Serge Wilmes, la ministre de l'Agriculture Martine Hansen et le ministre de l'Aménagement du territoire Claude Meisch.

Au cours des deux dernières années, seules deux réunions ont eu lieu avec le ministre de l'Environnement Serge Wilmes (en plus d'un échange commun avec le ministre Lex Delles sur le plan climatique et social). Une autre réunion est prévue depuis des mois, mais n'a pas encore eu lieu à ce jour.

À ce jour, aucun débat réel n'a eu lieu avec les membres du gouvernement sur des dossiers importants, tels que la réforme de la loi sur la protection de la nature. Lors de la première et unique réunion, la ministre

de l'Agriculture Martine Hansen a déclaré qu'elle n'était pas intéressée par un échange régulier. C'est pourquoi il n'y a malheureusement pas actuellement de dialogue constructif sur la manière de concilier les intérêts de la protection de la biodiversité et ceux de l'agriculture. Il convient de noter que le Mouvement Ecologique s'engage depuis des années en faveur d'un tel débat ouvert entre tous les acteurs, à l'initiative des ministères de l'Environnement et de l'Agriculture. Seul le ministre de l'Économie et de l'Énergie, Lex Delles, a approché le Mouvement Ecologique dans le cadre d'un échange continu.

La question n'est pas ici de savoir quelle est la position spécifique du gouvernement vis-à-vis du Mouvement Ecologique. **Mais il s'agit plutôt de savoir comment le gouvernement envisage le dialogue constructif et l'échange avec les acteurs de la société civile.** Dans quelle mesure il estime l'importance et la valeur des connaissances, des compétences et du dynamisme de la société civile et les intègre de manière proactive. Et comment une discussion peut mener à un véritable échange d'arguments, de sorte que l'opinion du Mouvement Ecologique puisse également être prise en compte dans un projet gouvernemental, le cas échéant. Il est regrettable que les mesures prévues dans l'accord de coalition (voir Mecoskop : promotion du bénévolat et diverses initiatives visant à le promouvoir) n'aient pas ou peu été abordées.

Le gouvernement aime parler de participation citoyenne. Cela se justifie. Des milliers de personnes s'engagent directement dans des ONG. Les ONG s'efforcent de tirer parti de la diversité des idées de leurs membres pour formuler des propositions constructives en faveur du développement de la société.

Le gouvernement ne devrait-il pas avant tout faire tout son possible pour exploiter cette source de connaissances, d'engagement, d'énergie et de créativité ? Contrairement à la plupart des processus de participation citoyenne plutôt ponctuels, les organisations non gouvernementales peuvent également s'impliquer de manière plus structurelle lorsque des décisions gouvernementales doivent être prises. Est-ce pour cette raison que le gouvernement préfère peut-être privilégier des processus de participation informels ?



6. Sous couvert de réduction de la bureaucratie : la déréglementation au Luxembourg et au niveau européen

Le bilan des deux premières années du travail du gouvernement est toutefois encore plus problématique : malheureusement, non seulement le gouvernement ne travaille pas suffisamment sur des mesures concrètes visant à promouvoir le développement durable, mais il est également en train d'initier des reculs.

Sous le couvert d'une réduction de la bureaucratie, en partie justifiée, et sous la devise « plus d'incitations, moins de règles », une déréglementation est mise en place au détriment du développement durable. C'est clairement le cas tant au Luxembourg qu'au niveau de l'UE.

Quelques exemples :

- **Réforme de la loi sur la protection de la nature dans le cadre de « Méi a méi séier bauen »** : le gouvernement affirme que le texte de la réforme permettrait de supprimer les obstacles administratifs afin d'accélérer la construction et de remédier ainsi au problème de la pénurie de logements. Pourtant, même des acteurs clés du secteur de la construction affirment que les dispositions de la loi sur la protection de la nature ne constituent pas le principal obstacle à la mise en œuvre des projets de construction, sauf dans quelques cas isolés. D'autres obstacles seraient beaucoup plus fondamentaux (par exemple, la situation financière des communes, les rapports de propriété privés, etc. D'autres encore affirment que l'accent doit être mis sur la rénovation des bâtiments existants, ce qui permettrait de mobiliser beaucoup plus rapidement des logements. Mais le gouvernement s'en tient jusqu'à présent à la révision de la loi sur la protection de la nature et affirme à tort que cette déréglementation serait bénéfique pour la nature. Comme si le comité scientifique consultatif du ministère (Observatoire de l'environnement naturel), les organisations environnementales et même l'Ordre des architectes (OAI) n'avaient pas mis en garde contre les conséquences négatives pour la biodiversité et la végétalisation des localités. Pourtant, depuis des mois, voire des années, le Mouvement Ecologique propose des alternatives concrètes pour résoudre les problèmes réels sans entraîner une destruction supplémentaire des espaces verts et de la biodiversité.

- **Accord Mercosur** : il y a quelques années encore, les partis composant ce gouvernement se montraient très critiques à l'égard de l'accord Mercosur, l'accord conclu entre l'Europe et les États d'Amérique du Sud. Aujourd'hui, le gouvernement a changé d'avis à 180°, sans toutefois que des modifications fondamentales aient été apportées au texte de l'accord, pour devenir un partisan de celui-ci, au détriment des normes écologiques et sociales et, en fin de compte, au détriment de nos agriculteurs luxembourgeois de taille moyenne.

- **Réduction de l'utilisation des pesticides** : la ministre de l'Agriculture souligne régulièrement que les réglementations visant à interdire ou à réduire l'utilisation des pesticides doivent être réalisables pour les agriculteurs. Résultat : au niveau européen, le Luxembourg est loin de faire partie des pays qui militent en faveur d'une réglementation plus stricte et, parallèlement, d'une promotion accrue des alternatives, alors même qu'une quantité importante de pesticides a été détectée dans les aliments conventionnels, dans l'air, le sol et l'eau, dans le pollen d'abeille et même dans les cheveux des enfants au Luxembourg.

- **Loi sur la chaîne d'approvisionnement, protection du loup, loi sur la déforestation, New Green Deal...** La liste des exemples où le Luxembourg s'est très concrètement rangé du côté des freineurs est longue. Cela relativise quelque peu l'engagement pourtant très positif de la ministre de l'Environnement Serge Wilmes lors de la COP à Bélem : lorsque les choses deviennent sérieuses au niveau européen, lorsque le Luxembourg pourrait et devrait vraiment jouer un rôle concret dans les décisions, nous nous retrouvons trop souvent « du mauvais côté » de l'histoire et nous nous opposons à des directives claires en faveur du développement durable.



Le gouvernement affirme ne pas vouloir « agacer » la population et souhaite plutôt « l'associer ». Mais la question est : vers où ? Comment le gouvernement entend-il faire du Luxembourg un pays plus durable, plus résilient pour l'avenir et plus agréable à vivre pour ses habitants ? Et avec quels outils ?

CONCLUSION

Lorsqu'un gouvernement n'a abordé que la moitié des déclarations importantes sélectionnées dans l'accord de coalition dans le domaine du développement durable, cela ne peut que conduire à une évaluation négative du travail du gouvernement.

Ce gouvernement doit enfin mener un débat honnête sur la direction que doit prendre le Luxembourg afin que nous vivions dans le respect des limites de cette planète et que nous ne léguions pas un fardeau trop lourd aux générations futures, mais plutôt un « Luxembourg où il fait bon vivre ». Persister dans le pragmatisme actuel avec toutes ses conséquences négatives : non !

Ce gouvernement a récemment présenté une stratégie visant à rendre le Luxembourg plus « résilient ». La question de savoir comment le Luxembourg doit devenir plus « résilient » dans les domaines social et écologique n'est abordée que de manière secondaire. Afin que la croissance ne dépasse pas les limites des ressources naturelles (eau, sol, biodiversité, climat, etc.) et que les inégalités sociales ne conduisent pas à davantage de tensions, entre autres.

Cela signifie également que nous devons nous doter d'**un ministère de l'Environnement doté d'un profil clair**, que les aspects écologiques doivent être **intégrés dans tous les ministères sectoriels et que la coopération entre les ministères doit être optimisée**.

Mais cela signifie également que les décisions politiques quotidiennes ne sont plus **dictées uniquement par des considérations purement économiques**, mais aussi par la préservation à long terme des ressources naturelles et le bien-être des populations. À cet égard, il faut dire oui à une véritable réduction de la bureaucratie, **mais non à une déréglementation sous couvert de réduction de la bureaucratie**.

Pour y parvenir, il faut également accorder une réelle importance à la **créativité et aux connaissances des organisations non gouvernementales et de la population**.

Il s'agit là aussi d'une question de crédibilité politique, qui contribuerait également à renforcer la confiance des citoyens dans la politique et sa capacité d'action.



MECOSKOP

Monitoring der Umsetzung des Regierungsprogrammes



mouvement
écologique

HOME

ZIELE DES MECOSKOP

ANGEWANDTE KRITERIEN

BEWERTUNG
REGIERUNGSVERSPRECHEN

- INTERNATIONALES / EU
- NACHHALTIGE ENTWICKLUNG – WIRTSCHAFT
- DEMOKRATIE
- KLIMA- UND ENERGIEPOLITIK
- LANDESPLANUNG / SIEDLUNGSENTWICKLUNG
- WOHNEN UND BAUEN
- MOBILITÄT
- NATURSCHUTZ / BIODIVERSITÄT
- WASSERWIRTSCHAFT
- LANDWIRTSCHAFT
- UMWELTPOLITIK

ANREGUNGEN DES MOUVEMENT
ECOLOGIQUE FÜR DIE
LEGISLATURPERIODE 2023-2028

HOME



Liebe Besucherin, lieber Besucher,

Wir freuen uns, dass Sie sich für das «Mecoskop» des Mouvement Ecologique interessieren.

Im Mecoskop werden 77 zentrale Versprechen im Bereich nachhaltige Entwicklung aus dem Regierungsabkommen aufgegriffen und ihr Stand sowie die Qualität der Umsetzung aus Sicht des Mouvement Ecologique bewertet.

OBJECTIFS DU MECOSCOPE

- Le MECOSKOP, un indicateur de la mise en œuvre du programme gouvernemental

« Regarder le gouvernement en face »

Le gouvernement met-il effectivement en œuvre ce qu'il a promis dans le programme gouvernemental en matière de développement durable ? L'objectif principal du « Mecoscope » est d'accompagner et de vérifier ce point.

Il permet de montrer de manière claire dans quelle mesure un gouvernement satisfait à ses propres exigences et aux promesses faites aux citoyens. A cet effet, 77 programmes centraux dans le domaine du "développement durable" du programme gouvernemental sont analysées.

Cependant, le Mecoscope a également pour but d'inciter les ministères à mettre en œuvre les exigences de l'accord de coalition.

Comment fonctionne le Mecoskop?

Toutes les promesses sont évaluées aussi objectivement que possible. Une sorte de baromètre de la mise en œuvre de la mesure au cours de la législature sert à chaque fois à visualiser la mise en pratique.

Nous distinguons 4 phases de transposition:

-  « Selon nos informations, la transposition n'est pas encore entamée. »
-  « Pour autant que l'on sache, la transposition est en cours de préparation / a été abordée . »
-  « La transposition fait l'objet d'un traitement détaillé ; elle est bien avancée. »
-  « La transposition est terminée. »

En outre, des photos des responsables gouvernementaux montrent à chaque fois quel ministère est responsable de la mise en œuvre en raison de ses compétences. Il convient toutefois de faire la remarque suivante : certains thèmes, et surtout certains instruments, sont abordés dans plusieurs passages du programme gouvernemental. Il n'est pas toujours possible de savoir quel(s) ministère(s) est (sont) responsable(s) de la mise en œuvre. L'attribution a été faite au mieux de nos connaissances.

Mais comme certains points concernent manifestement l'ensemble du gouvernement, le Mouvement Ecologique a également présenté certaines promesses de cette manière.

La qualité de la mise en œuvre est également évaluée, dans la mesure du possible, du point de vue du Mouvement Ecologique. En effet, il est tout à fait possible qu'une promesse ait été abordée, mais que sa mise en œuvre soit hautement problématique du point de vue du Mouvement Ecologique. Cette évaluation est représentée sous forme de « smileys ».

Sur quelles informations se base le Mecoskop ?

L'évaluation de la mise en œuvre des mesures se base exclusivement sur des informations accessibles au public, par exemple des déclarations de responsables politiques, des (avant-)projets de loi, des règlements, des travaux dans des commissions (comme le Conseil d'État et la Chambre des députés), etc.

Dans le cadre de l'évaluation, le Mouvement Ecologique n'a donc adressé que très peu de demandes supplémentaires aux ministères et aux administrations : cela n'aurait pas non plus été possible en termes de temps et de personnel.

En outre, il est également du devoir du gouvernement de veiller à ce que le public soit régulièrement informé de l'état de ses travaux par le biais d'une bonne politique de communication. Comme le « Mecoscope » est régulièrement révisé, il est toujours possible de le mettre à jour. Nous sommes reconnaissants pour toute information qui pourrait permettre de compléter les informations.

D'ailleurs, le Mecoscope est mis à jour en permanence, au plus tard tous les six mois. Cela ne se fait toutefois pas tous les jours, de sorte qu'il est tout à fait possible qu'il y ait de légers décalages horaires.

La création et la mise à jour du Mecoscope demandent beaucoup de travail et sont donc coûteuses. Si vous souhaitez y contribuer par un don déductible des impôts, nous vous en sommes très reconnaissants par avance. Les comptes de dons de la fondation Ökofonds : CCPL LU96 1111 0734 1886 0000 ou BCEE LU31 0019 1100 4403 9000. Mention : MECOSKOP.

Si vous avez des suggestions, des questions... ou si vous souhaitez nous informer de développements qui n'ont pas été pris en compte, envoyez-nous un e-mail : nous sommes ouverts à toute suggestion : email : meco@oeko.lu - mot-clé : « Mecoskop ».